



# ALM ES PRUDENCE EURO

Rapport annuel

31 décembre 2015

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

## ALM ES PRUDENCE EURO

### RAPPORT DE GESTION

Identification et politique d'investissement	3
Frais de gestion	11

### COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Hors-Bilan	14
Compte de résultat	15

### COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	16
Evolution de l'actif net	19
Ventilation des souscriptions / rachats	20
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	21
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	21
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	22
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	22
Ventilation par nature des créances et dettes	23
Complément d'information	24
Affectation du résultat	27
Résultats et autres éléments	29
Inventaire Détaillé	30

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	31
---------------	----

## Identification

Le FCPE est classé dans la catégorie « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ». A ce titre, il est en permanence exposé à des titres de taux libellés en euro. L'exposition au risque action n'excède pas 10% de l'actif net. L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et l'exposition au risque de change doivent rester accessoire.

### **Objectif de gestion et stratégie d'investissement**

Le FCPE a pour objectif la valorisation régulière des placements au travers de la réalisation de plus-values sur des supports monétaires et obligataires de la zone euro et accessoirement sur les marchés actions de la zone euro. Le fonds a pour objectif de gestion de fournir une performance égale à son indicateur de référence.

L'indicateur de référence du FCPE est un indice composite :

- 70% EONIA capitalisé (code Bloomberg : EONCAPL7) ;
- 20% Barclays Capital Euro Aggregate coupons réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : LBEATREU) ;
- 10% EuroStoxx dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture, (code Bloomberg : SXXT).

L'EONIA (Euro OverNight Index Average) est un indice représentatif du marché monétaire de la zone euro. Le taux EONIA reflète la moyenne des taux auxquels les principales banques implantées dans la zone euro se prêtent de l'argent au jour le jour. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne, et diffusé dans les pages financières des principaux quotidiens.

L'indice Barclays Capital Euro Aggregate est composé de titres obligataires émis en euros et bénéficiant d'une notation « Investment grade ». L'indice comprend principalement des obligations d'États, d'entreprises et d'émetteurs quasi-souverains et des obligations sécurisées. Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

L'indice Euro Stoxx rassemble plus de 300 valeurs de la zone euro représentant l'activité économique de douze pays de la zone euro. Les pondérations dépendent de la capitalisation de marché du flottant (capitalisation boursière ajustée par la détention de blocs de capital).

La gestion du fonds réside dans la sélection et le suivi d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne.

Une diversification efficace et une connaissance approfondie des caractéristiques des fonds sous-jacents permettent, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement du fonds.

La gestion financière du fonds repose, dans un premier temps, sur la qualification par le comité stratégique des phases du cycle économique. L'étude des agrégats des principaux pays développés (Europe, États-Unis, Japon) et émergents permet l'élaboration d'un scénario macroéconomique central. Les taux de croissance, les principaux indicateurs d'activité, l'évolution des indices de prix et les indicateurs précurseurs conjoncturels sont analysés afin de positionner les différentes zones géographiques dans le cycle. Des scénarii économiques alternatifs sont également probabilisés.

Au terme de cette étude, les anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt directeurs, des taux de change et d'évolution des marchés d'actif sont formulées.

Les conclusions du comité stratégique servent donc en outre de point d'entrée au comité « multigestion ».

Ce comité assure le suivi ligne à ligne des positions du fonds et veille à ce que les performances des fonds sous-jacents soient conformes aux objectifs de gestion annoncés.

Pour ce faire, les bases de données Morningstar Direct et Bloomberg alimentent des outils de suivi de performances et de risques. Ces bases autorisent également le suivi d'indicateurs tels que le classement sur différentes périodes, le ratio d'information, le ratio de sharpe, la volatilité...

Cet examen quantitatif est enrichi par une analyse qualitative lors d'un entretien avec les équipes de gestion des fonds sous-jacents.

Des rencontres périodiques sont organisées ensuite pour s'assurer que les styles de gestion sont bien respectés et qu'aucune déviation inopportune de performance n'intervienne.

Si tel devait être le cas, le comité « multigestion » prononce la mise sous surveillance du fonds concerné et procède à l'examen approfondi des causes de ces déviations.

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.

		Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt		0	10
Zone géographique d'établissement des OPC sous-jacents	Zone euro	0%	100%

## Composition du fonds

Le FCPE pourra être exposé aux classes d'actifs et instruments financiers indiqués dans le tableau ci-après :

Classe d'actifs et instruments financiers	Exposition	Exposition
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne de classification « actions des pays de la zone euro » et/ou « actions françaises »	0% de l'actif net du fonds	10% de l'actif net du fonds
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne de classification « obligations et autres titres de créance libellés en euros »	10% de l'actif net du fonds	40% de l'actif net du fonds
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne de classification « monétaire » et/ou « monétaire court terme »	50% de l'actif net du fonds	100% de l'actif net du fonds

Le fonds pourra investir dans la limite maximum de 30% dans des actifs risqués (sur les marchés actions jusqu'à 10% et sur les titres High Yield jusqu'à 20% maximum).

Le FCPE pourra investir dans des OPC gérés par la société de gestion dont plus de 50% de son actif dans l'OPCVM suivant :

- ALM MONETAIRE EURO ISR.

Le DICI et le prospectus de ces OPCVM sont disponibles sur le site internet d'Agicam : [www.agicam.fr](http://www.agicam.fr).

Les OPC « obligataires » dans lesquels le FCPE est investi pourront eux-mêmes investir dans la limite de 10% de leur actif dans des obligations convertibles et/ou titres spéculatifs (high yield) et/ou fonds communs de titrisation.

Par ailleurs, les OPC sous-jacents pourront investir dans des instruments financiers à terme négociés de gré à gré.

## **Instruments utilisés**

Les instruments pouvant être utilisés sont les suivants :

- Les parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne) dont les OPC d'OPC de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ;

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Ces opérations ont pour objet la protection de la valeur de l'actif sous-jacent du fonds et/ou la réalisation de l'objectif de gestion conformément aux dispositions du Code monétaire et financier.

## **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Le fonds pourra être exposé aux facteurs de risques suivants, via l'investissement dans des OPC sous-jacents :

### **Risque de perte en capital :**

L'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription le cas échéant) peut ne pas lui être totalement restitué.

### **Risque de gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

### **Risque de taux :**

Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêts sur les marchés obligataires, qui provoque une baisse du cours des obligations. Une hausse éventuelle du marché de taux entraînera une baisse de la valeur liquidative du fonds. Le risque de taux d'intérêt est généralement d'autant plus important que l'échéance du titre de créance est longue.

### **Risque de crédit :**

Il est lié à l'incapacité d'un émetteur à honorer ses dettes. Une augmentation du risque crédit peut conduire à une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Le FCPE est exposé indirectement aux risques suivants à titre accessoire, via l'investissement dans des OPC sous-jacents :

### **Risque actions :**

Il s'agit du risque de dépréciation des actions sur lesquelles le portefeuille est investi. Une baisse éventuelle du marché action aura un impact baissier sur la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, le FCPE peut investir ses actifs en petites et moyennes valeurs. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés des petites et moyennes capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs contraintes spécifiques, peuvent présenter des risques notamment de liquidité et de volatilité pour les investisseurs.

### **Risque lié à la détention de titres spéculatifs :**

Il s'agit des investissements dans des titres dont la notation est basse ou dans des titres émis par des émetteurs dont la notation est également basse. Ils sont considérés comme en partie spéculatifs et donc risqués.

**Risque de change :**

Ce risque concerne les titres détenus en portefeuille libellés en devises et réside dans le risque de variation du prix des devises par rapport à l'euro. Une dépréciation des devises par rapport à l'euro aura un impact baissier sur la valeur liquidative du fonds.

**Risque de contrepartie :**

Risque de défaillance d'un intervenant l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPC sous-jacent (livraison, paiement, remboursement, etc.....).

**Risque lié aux titres de titrisation :**

Via l'investissement dans des fonds communs de titrisation, l'OPC sous-jacent peut présenter un risque de crédit reposant principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents.

**Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles :**

Les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC sous-jacent.

**Durée de placement recommandée**

2 ans minimum.

Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

**Affectation des sommes distribuables**

Capitalisation dans le fonds.

**Traitement des actifs non liquides**

Sans objet.

## Politique d'investissement

**I. Politique de gestion****1. Analyse macro-économique**

Après une croissance du Produit Intérieur Brut mondial de +2,8% en 2014, les estimations de la croissance mondiale pour 2015 pointent vers une nouvelle année de croissance, évaluée à +2,6%.

2015 aura toutefois été marqué par la violente chute des prix du pétrole, dont les conséquences positives pour les consommateurs ont été en partie occultées par les difficultés rencontrées par les producteurs. La Russie et le Brésil, pénalisés par ce mouvement de baisse généralisée du prix des matières premières, enregistrent ainsi des reculs de plus de 3% de leur PIB. L'origine de cette baisse est tout à la fois liée aux

crainent sur la demande de barils notamment en provenance de Chine où le ralentissement conjoncturel inquiète les investisseurs et aux capacités de production excédentaires nées de l'extraction des huiles de schistes aux Etats-Unis. Le baril de pétrole, qui avait débuté 2015 à 53 dollars le baril, termine l'exercice 2015 à 37 dollars.

Dans ce contexte, en zone euro, la reprise a été conforme aux attentes, la croissance atteignant +1,5%. Malgré des éléments de déstabilisation politique, l'Espagne (+3,1%) est restée très dynamique cette année ; l'Italie quant à elle ne sort que timidement de la récession et affiche une croissance de son Produit Intérieur Brut de +0,7%. L'Allemagne, pénalisée par le ralentissement conjoncturel des pays émergents ne progresse que légèrement (+1,5%). En France, le PIB est attendu en hausse de 1,1%, en partie grâce au soutien de la consommation. La baisse de l'euro, notamment contre dollar, a constitué un puissant facteur de soutien à la conjoncture européenne. L'évolution de la parité eurodollar a permis à la devise européenne de se déprécier de près de 10% cette année, autorisant ainsi un gain de compétitivité sur la scène internationale des entreprises européennes.

Aux États-Unis, l'amélioration continue du marché du travail a soutenu les dépenses des ménages. Le taux de chômage aux Etats-Unis s'élève désormais à 5%, un niveau proche du plein emploi. L'effondrement des prix du pétrole a cependant fait chuter les investissements dans l'industrie extractive. La croissance américaine a été de l'ordre de 2,5%.

En Chine, malgré les turbulences financières qu'a connues le pays durant l'été, la croissance économique est restée solide, proche de 7%. En revanche, et malgré une politique monétaire accommodante, l'activité au Japon a été décevante : la croissance du Produit Intérieur Brut ne devrait pas dépasser +0,7%, principalement du fait de la contraction de la demande domestique.

Dans ce contexte, les taux monétaires européens sont, tout au long de l'année, restés en territoire négatif. La décision en fin d'année de la Banque Centrale Européenne d'abaisser à nouveau le taux de dépôts à un peu plus encore pénalisé des marchés monétaires destinés à fournir durablement des performances très faibles dans les années à venir.

Sur l'ensemble de l'année, les rendements des emprunts d'États à long terme européens ont enregistré une plus forte volatilité que les années précédentes. Ils finissent en légère hausse en France (passant de 0,86% à 1,01%). En nette baisse en Italie, ils permettent une performance de 1,8% en 2015 de l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans (une baisse des rendements obligataires correspondant à une hausse du prix des obligations).

Enfin, malgré une baisse de 6,2% sur le seul mois de décembre, l'indice boursier parisien le CAC 40 a progressé de presque 12% en 2015 (dividendes réinvestis). Les actions européennes enregistrent une performance similaire (+10,3%).

Les actions américaines ont quant à elles enregistré une performance de 12,9% exprimée en euro. L'effet de change qui s'élève à +10,2% profite pleinement aux investisseurs européens.

Les actions émergentes ont enregistré un repli de 5,2% sur l'année.

## **2. Politique de gestion**

### **Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion**

Déduite des frais de gestion de 0,60% annuels, la performance du FCPE ALM ES PRUDENCE EURO en 2015 s'établit à 0,28% face à son indice composite en progression de 1,39%.

Pour ce qui concerne la poche obligataire, les sous-jacents détenus ont affiché une bonne résilience, y compris en fin d'année où le marché est pourtant devenu plus volatil et où certains noms ou secteurs spécifiques ont été attaqués.

Pour ce qui concerne la partie actions de l'allocation, nous avons un marché globalement à deux vitesses avec sur la première partie de l'année une hausse d'environ 19% et une seconde partie en léger retrait. Au final, l'année sur une progression des indices boursiers européens d'environ 8%.

Le fonds a été relativement sous pondéré en actions sur le premier semestre avant d'être progressivement réalloué fin juillet pour environ 2% de l'actif global.

(\*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

### 3. Perspectives

#### **Perspectives 2016 : la croissance mondiale pourrait atteindre 3%**

Les prix du pétrole devraient remonter graduellement, du fait d'une demande en hausse modeste mais régulière et d'une offre stable. L'activité mondiale devrait accélérer, avec une croissance plus soutenue en zone euro et au Japon, une reprise en Russie et une moindre contraction au Brésil. L'inflation devrait accélérer dans les pays développés, pour revenir vers l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) : soit 2% aux États-Unis et 1% en zone euro. Une hausse des prix de l'énergie pousserait même l'inflation temporairement au-dessus de ces niveaux en cours d'année. La remontée des prix pourrait contribuer à une hausse des taux longs, surtout aux États-Unis, où la Fed devrait progressivement augmenter son taux directeur, qu'elle souhaite voir à 1,5% en fin d'année. La BCE au contraire, poursuivra sa politique monétaire de taux négatifs et d'achat d'obligations (60 Mds € par mois). Les taux monétaires européens devraient donc rester négatifs ou nuls toute l'année. La divergence des politiques monétaires américaines et européennes devrait laisser le dollar relativement fort sur le marché des changes. Face à la faiblesse des rendements monétaires et obligataires, les investisseurs européens devraient continuer de favoriser les marchés boursiers et l'immobilier.

#### **Avertissement :**

***Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.***

***En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.***

## II. Performances

Part A	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net	47 046 415,29 €	53 642 627,09 €	55 397 517,08 €	56 818 462,51 €	57 223 222,73 €
Nombre de parts	1 676 833,3557	1 887 630,4417	1 925 232,9724	1 970 256,0415	1 979 063,3762
VL	28,05 €	28,41 €	28,77 €	28,83 €	28,91 €
Performance cumulée du FCPE	0,21%	1,28%	1,27%	0,21%	0,28%
Performance cumulée de l'indice de référence : 70% EONIA capitalisé (360 jours) + 20% Barclays Euro Aggregate + 10% Euro Stoxx (Clôture avec DR) (*)	-0,52%	3,48%	2,51%	1,74%	1,39%

(\*) : Nouvel indice de référence depuis le 18/09/2015 (Ancien indice : 70% EONIA capitalisé (360 jours), 20% EuroMTS 3-5 (Clôture avec CR), 10% Euro Stoxx (Clôture avec DR)).

Part B	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015*
Actif net	-	-	-	-	384 332,61 €
Nombre de parts	-	-	-	-	38 451,4969
VL	-	-	-	-	9,99 €
Performance cumulée du FCPE	-	-	-	-	-
Performance cumulée de l'indice de référence : 70% EONIA capitalisé (360 jours) + 20% Barclays Euro Aggregate + 10% Euro Stoxx (Clôture avec DR) (*)	-	-	-	-	-

\* Création de la part B le 18/09/2015 (1<sup>ère</sup> vl datée du 16/10/2015)  
La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

### III. La Déontologie

#### 1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe,
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

#### 2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

#### 3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

#### 4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

#### 5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

#### 6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

#### 7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

## IV. DICI et règlement

### Changements intervenus sur le fonds au cours de l'exercice

Le 18 septembre 2015 :

- modification de la stratégie d'investissement (passage à OPC d'OPC),
- modification de l'indicateur de référence,
- précision sur les modalités de calcul des frais indirects,
- augmentation des frais de souscription à 5,00% max,
- création d'une part dont les frais de gestion sont à la charge de l'entreprise,
- insertion d'une clause Dodd Frank.

Le 16 février 2015 :

- mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

## V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C	18 110 048,91	41 471 546,73
BNPP CASH INVE FCP I	24 336 442,82	24 336 403,73
SLF FRANCE MONEY MARKET EURO 3D	14 013 594,16	7 519 431,00
BFT STATERE IC	15 039 711,46	0,00
CYAN FCP	7 518 397,14	7 517 961,72
GENERALI TRESORERIE ACTION B	3 543 220,00	3 699 121,68
OCTO TRESO CREDIT FCP	5 637 045,15	0,00
ALM Actions Euro	0,00	4 892 032,90
GROUPAMA TRESORERIE I	605 372,85	2 626 241,15
HUGAU MONETERME	3 012 561,99	0,00

**Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :**

Caceis FA  
1/3, place Valhubert -75013 Paris

## Frais de gestion

Parts ALM ES PRUDENCE EURO A

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0,71%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,29%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,30%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0,01%
<b>Autres frais supportés par l'OPC</b>	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,00%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	-

Parts ALM ES PRUDENCE EURO B

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	-
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,29%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,30%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0,01%
<b>Autres frais supportés par l'OPC</b>	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,29%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,40%</b>

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

## Bilan Actif

Bilan Actif au 31/12/2015

Portefeuille : 139005 ALM ES PRUDENCE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>57 637 308,55</b>	<b>56 717 596,88</b>
<b>Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>57 637 308,55</b>	<b>56 717 596,88</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	57 637 308,55	56 717 596,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instrument financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 007,12</b>	<b>1 942,63</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 007,12	1 942,63
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>42,82</b>	<b>137 265,38</b>
Liquidités	42,82	137 265,38
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>57 639 358,49</b>	<b>56 856 804,89</b>

## Bilan Passif

### Bilan Passif au 31/12/2015

Portefeuille : 139005 ALM ES PRUDENCE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	-	-
Capital	56 344 828,62	56 567 042,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>1 664 367,21</b>	<b>675 890,53</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	-401 640,49	-424 470,65
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>57 607 555,34</b>	<b>56 818 462,51</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>31 803,15</b>	<b>38 342,38</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	31 803,15	38 342,38
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>57 639 358,49</b>	<b>56 856 804,89</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan

Hors-bilan au 31/12/2015

Portefeuille : 139005 ALM ES PRUDENCE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

Compte de résultat au 31/12/2015

Portefeuille : 139005 ALM ES PRUDENCE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	-	-
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	1 563,40	169,61
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 563,40</b>	<b>169,61</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-1 563,40</b>	<b>-169,61</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	402 840,27	421 819,38
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	364,19	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-404 039,48</b>	<b>-421 988,99</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	2 398,99	-2 481,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-401 640,49</b>	<b>-424 470,65</b>

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

#### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de fonctionnement et de gestion de la part A sont à la charge du fonds. Ils sont fixés à 0,60% TTC maximum de l'actif net. Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion de la part B sont à la charge de l'entreprise. Ils sont fixés à 0,40% TTC maximum de l'actif net. Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

## Evolution de l'actif net

### Evolution de l'actif net au 31/12/2015

Portefeuille : 139005 ALM ES PRUDENCE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>56 818 462,51</b>	<b>55 397 517,08</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	10 617 095,37	9 605 917,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-9 979 975,24	-8 309 119,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 692 550,65	673 935,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 489,29	-23 742,53
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	24 270,82
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 121 155,58	-128 327,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-147 303,06	973 852,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-973 852,52	-1 102 179,78
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-404 039,48	-421 988,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	106,40	-
<b>ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>57 607 555,34</b>	<b>56 818 462,51</b>

\* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

\* Exercice 2015 : Soulte sur fusion de 106,40.

## Ventilation des souscriptions / rachats

### Souscriptions rachats au 31/12/2015

Portefeuille : 139005 ALM ES PRUDENCE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>10 617 095,37</b>	<b>9 605 917,49</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	2 277 325,06	2 479 218,91
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	6 911 991,42	6 589 192,20
- versements volontaires des salariés	3 611 712,17	3 105 176,67
- abondements de l'entreprise	3 300 279,25	3 484 015,53
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 427 778,89	537 506,38
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	84 557,05	-82 420,95
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>9 979 975,24</b>	<b>8 309 119,24</b>
Rachats volontaires des salariés	7 784 119,24	7 585 268,43
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 195 856,00	723 850,81

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
<b>PASSIF</b>		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

## Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	42,82	-
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	42,82	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Rétrocession de frais de gestion	2 007,12
<b>Total des créances</b>		<b>2 007,12</b>
Dettes	Frais de gestion	- 31 803,15
<b>Total des dettes</b>		<b>- 31 803,15</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 29 796,03</b>

## Complément d'information

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	351 074,7380	10 207 755,08
Parts rachetées durant l'exercice	-342 267,4033	-9 955 036,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 979 063,3762	
<b>B</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	40 934,0291	409 340,29
Parts rachetées durant l'exercice	-2 482,5322	-24 938,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38 451,4969	

#### Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>A</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	114 870,02
Montant des commissions de souscription perçues	114 870,02
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	- 114 870,02
Montant des commissions de souscription rétrocédées	- 114 870,02
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-
<b>B</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription perçues	-
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

## FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	31/12/2015
<b>A</b>	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	408 087,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	-
Rétrocessions des frais de gestion	5 599,34
<b>B</b>	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Frais de gestion variables	-
Rétrocessions des frais de gestion	12,16

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2015
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			7 739 355,36
	FR0000984346	ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	2 773 221,66
	FR0007082458	ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C	4 966 133,70
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>7 739 355,36</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-401 640,49	-424 470,65
<b>Total</b>	<b>-401 640,49</b>	<b>-424 470,65</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-401 643,54	-420 470,65
<b>Total</b>	<b>-401 643,54</b>	<b>-424 470,65</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3,05	-
<b>Total</b>	<b>3,05</b>	<b>-</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 664 367,21	675 890,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 664 367,21</b>	<b>675 890,53</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 664 378,56	675 890,53
<b>Total</b>	<b>1 664 378,56</b>	<b>675 890,53</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11,35	-
<b>Total</b>	<b>-11,35</b>	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<b>ALM ES PRUDENCE EURO A</b>					
Actif net en EUR	47 046 415,29	53 642 627,09	55 397 517,08	56 818 462,51	57 223 222,73
Nombre de titres	1 676 833,3557	1 887 630,4417	1 925 232,9724	1 970 256,0415	1 979 063,3762
Valeur liquidative unitaire en EUR	28,05	28,41	28,77	28,83	28,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	0,38	0,34	0,84
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,11	-0,19	-0,19	-0,21	-0,20
<b>ALM ES PRUDENCE EURO B</b>					
Actif net en EUR	-	-	-	-	384 332,61
Nombre de titres	-	-	-	-	38 451,4969
Valeur liquidative unitaire en EUR	-	-	-	-	9,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-	-	-	-	-

## Inventaire des instruments financiers au 31/12/2015

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	EUR	177 543	2 773 221,66	4,81
ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C	EUR	39 395	4 966 133,70	8,62
BFT STATERE IC	EUR	150	15 043 396,33	26,12
COPAL	EUR	2 411	2 549 608,39	4,43
GENERALI TRESORERIE ACTION B	EUR	522	1 849 800,96	3,21
HUGAU MONETERME	EUR	251	3 023 689,07	5,25
LFPI SHORT DURATION I	EUR	170	1 763 206,00	3,06
MONTMARTRE INITIAL FCP	EUR	73	731 724,99	1,27
MONTMARTRE PREMIER 4DEC	EUR	10	1 036 078,20	1,80
MONTMARTRE SECOND 4DEC	EUR	56	5 777 249,52	10,03
OCTO CREDIT CONVICTIONS FCP	EUR	84	1 011 528,00	1,76
OCTO TRESO CREDIT FCP	EUR	7 252	7 514 449,88	13,04
PATRIMOINE FLEXIBLE FCP 3DEC	EUR	9 951	1 592 558,04	2,76
SLF FRANCE MONEY MARKET EURO 3D	EUR	319	8 004 663,81	13,90
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>57 637 308,55</b>	<b>100,06</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>57 637 308,55</b>	<b>100,06</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>57 637 308,55</b>	<b>100,06</b>
<b>Créances</b>			<b>2 007,12</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>			<b>-31 803,15</b>	<b>-0,06</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>42,82</b>	<b>-</b>
<b>Total portefeuille titres</b>			<b>57 637 308,55</b>	<b>100,06</b>
<b>Créances</b>			<b>2 007,12</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>			<b>-31 803,15</b>	<b>-0,06</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>42,82</b>	<b>-</b>
<b>Actif net</b>			<b>57 607 555,34</b>	<b>100,00</b>



**KPMG Audit**  
Tour ECHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fonds d'Épargne Salariale ALM ES PRUDENCE EURO

14, rue Auber - 75009 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Épargne Salariale ALM ES PRUDENCE EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour ECHO  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
776 726 417 R.L.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 776 726 417



*Fonds d'Epargne Salariale*  
**ALM ES PRUDENCE EURO**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
22 mars 2016

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 22 mars 2016

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Pascal Lagand  
*Associé*